

PROJET PEDAGOGIQUE



MJC
SAINT
JUST
.....

ACCUEIL DE LOISIRS

6-11 ans

Mercredis

Et

Vacances scolaires

21
22

SOMMAIRE

I. La MJC de Saint Just.....	1
1. Une maison pour tous.....	1
2. Le Projet associatif	1
II. Valeurs et Objectifs de l'accueil de loisirs 6-11 ans	3
III. L'accueil de loisirs 6-11 ans.....	4
1. Modalités d'inscriptions	4
2. L'équipe pédagogique	5
2. Rôles et missions de l'équipe pédagogique	6
3. La journée type.....	6
4. La relation avec les familles	8
5. La sécurité morale, affective et physique.....	8
V. La vie citoyenne au sein de l'accueil de loisirs	9
1. Le choix des enfants au cœur de l'accueil	9
2. Règle de vie	9
3. L'échelle des sanctions.....	9
VI. Critères d'évaluations	10

I. La MJC de Saint Just

1. Une maison pour tous

La Maison des Jeunes et de la Culture est une association de loi 1901, implantée dans le quartier de St-Just, au 6 rue des Fossés de Trion à Lyon 5ème. Créée le 4 janvier 1966, elle avait pour but de proposer des activités en direction de la jeunesse sur le quartier de Saint Just. Au fil des années, elle s'est diversifiée et agit actuellement sur l'ensemble des habitants de Saint Just de 3 à 99 ans.

Culture, sport et jeunesse se retrouvent dans ses lieux, cela prend vie grâce à des bénévoles et salariés qui travaillent pour le bien-être et l'émancipation des individus. Plus de 1000 personnes par an adhérents à l'association.

2. Le Projet associatif

Le nouveau Projet Associatif, validé lors de l'AG 2019, fait apparaître les 3 MISSIONS PRINCIPALES que nous souhaitons porter à travers toutes nos activités et actions :

MISSION 1 : Favoriser la rencontre, la confrontation, la relation entre les individus

MISSION 2 : Faciliter au plus grand nombre l'accès à la culture

MISSION 3 : Contribuer à l'éducation et à l'action citoyenne

Les 9 principes qui guident nos actions

1. La Laïcité

La MJC est un lieu d'ouverture et de bienveillance (équité). Elle est un espace neutre et respectueux des convictions de chacun. La MJC respecte le principe de laïcité (loi 1905) qui est indissociable des principes de liberté, d'égalité et de fraternité. La MJC s'interdit et interdit toutes formes de prosélytisme. Elle n'a pas à prendre en charge les contraintes liées aux convictions de chacun.

2. La Tolérance

Connaître et reconnaître chacun dans sa diversité comme étant une pièce de puzzle qui constitue l'association, dans l'objectif de bien vivre ensemble.

3. Le Vivre et construire ensemble

La MJC, lieu de vie du quartier, privilégie à travers des projets citoyens, des initiatives collectives et des activités, le vivre ensemble de la convivialité. Elle encourage le débat, l'expression et la participation du plus grand nombre aux décisions et inscrit la construction collective comme valeur fondamentale du vivre ensemble.

4. Le partenariat

La MJC, en tant qu'acteur local et promoteur des valeurs de l'éducation populaire, construit ses actions avec ses partenaires impliqués dans le développement local. A travers ces manifestations, imaginées et conduites en commun, nous transmettons nos valeurs et contribuons à faire vivre les échanges dans un réseau d'acteurs partageant les mêmes objectifs au profit des citoyens.

5. La coopération entre professionnels et bénévoles

Structure d'éducation populaire porteuse de valeurs humanistes, la MJC s'appuie sur des bénévoles et des professionnels. Ils portent les valeurs et le projet de la MJC et apportent leurs idées, leurs envies et leurs compétences.

6. La prise en compte de chacun(e) sur le territoire

La MJC est ouverte à tous et propose des activités pour tous, encourage la mixité des publics et la découverte des pratiques, avec et dans le respect de l'autre. Par

l'observation, le questionnement, l'échange et l'écoute nous cherchons à faire évoluer les propositions faites aux adhérents et aux citoyens, en cohérence avec notre projet.

7. Agir contre les discriminations

Reconnaître l'égalité de valeur de chaque être humain, s'engager au quotidien à favoriser l'acceptation de tous par tous. Pour favoriser la reconnaissance et l'égalité entre les êtres humains.

8. Le partage des savoirs

C'est la mise en commun des savoir-faire qui passe par l'accessibilité à tous à travers des prix abordables et des espaces d'expressions pluriels. Pour l'enrichissement pour permettre le débat et la rencontre (avec plus si affinités), pour la découverte des autres et de soi, pour la circulation des idées et répondre à la dimension démocratique de la maison.

9. Evaluation de nos pratiques

Il est nécessaire de faire le bilan du projet associatif et des actions menées selon des critères définis, en amont, par les porteurs de l'action. Pour garder la ligne de conduite de la MJC définie dans son projet associatif, pour prévenir et mesurer les écarts.



II. Valeurs et Objectifs de l'accueil de loisirs 6-11 ans

L'accueil de loisirs propose des animations en lien avec les thématiques de la maison de la MJC :

- 1^{er} trimestre : transmission
- 2^{ème} trimestre : imaginaire
- 3^{ème} trimestre : santé, bien-être

Chaque trimestre sera renforcé par des projets phares et des partenariats avec les compagnies en résidence :

- Projet intergénérationnel
- Projet écologique avec la création d'un mur végétal
- Et plein d'autres surprises

Axes	Objectifs généraux	Objectif opérationnels
Favoriser l'émancipation de l'enfant en lui permettant de devenir acteur et de s'épanouir dans la vie de l'accueil de loisirs	Développer l'autonomie	Laisser les enfants choisir et créer leurs activités Mise en place d'un tableau de tâches quotidiennes (mise de table, débarrassage, nettoyage, rangement des activités)
	Favoriser l'ouverture d'esprit	Proposer des activités variées et innovantes Mise en place de temps de parole et d'activité d'expression
	Sensibiliser les enfants aux enjeux écologiques	Sensibilisation au tri sélectif dans les salles et lors des repas Proposer des goûters équilibrés issue de l'agriculture biologique et/ou locale. Mise en place d'activité nature
	Développer des actions avec des partenaires locaux	Travailler en lien avec les compagnies en résidences à la MJC ainsi que les animateurs d'activités Créer de nouveaux partenariats
Permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'accueil de loisirs	Favoriser les temps d'échanges avec les familles	Inviter les parents sur les temps de valorisation Proposer des temps conviviaux
	Impliquer les familles dans la vie de leur enfant au sein de l'accueil de loisirs	Participation des parents aux commissions enfance/jeunesse Mise en place d'une boîte à suggestions avant chaque nouvelle période de vacances

III. L'accueil de loisirs 6-11 ans

1. Modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font à l'accueil de la MJC :

- les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30
- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 19h30

Les repas ne sont pas fournis par la MJC, un panier repas (chaud ou froid) devra être fourni à chaque enfant. En ce début d'année particulier dû à la crise sanitaire, seul les repas froids seront acceptés. Le goûter est fourni par la MJC.

Pour les inscriptions, les familles doivent apporter :

- Une fiche d'inscription saison 2021/2022
- La photocopie des pages de carnet de vaccination
- Une copie de l'attestation CAF avec N° d'allocataire et quotient familial.

Les tarifs sont calculés en fonction d'une grille tarifaire établie suivant le quotient familial. 5 tranches ont été établies : - de 300, de 301 à 500, de 501 à 800, de 801 à 1500 et + de 1500.

L'accueil de loisirs est ouvert :

- Les mercredis de 8h15 à 18h en journée complète pour 24 enfants ou en demi-journée pour 12 enfants.
- Les vacances scolaires de 8h15 à 18h en journée complète pour 24 enfants. Les familles peuvent inscrire les enfants sous forme de « pack » de 2 ou 3 jours consécutifs. Des séjours peuvent être proposés sur une durée de 5 jours.

Pour les vacances scolaires de la saison 2021-2022, les inscriptions seront ouvertes aux dates suivantes :

- Pour les vacances d'automne 2021 : **MERCREDI 29 SEPTEMBRE**
- Pour les vacances d'hiver 2022 : **MERCREDI 19 JANVIER**
- Pour les vacances de printemps 2022 : **MERCREDI 16 MARS**
- Pour les vacances d'été 2022 : **MERCREDI 25 MAI**



2. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée pour la saison 2021-2022, les animateurs sont amenés à travailler les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'équipe peut être renforcée par des stagiaires BAFA durant les vacances d'été.

L'équipe pour l'année 2021-2022

Directrice

Clémentine MARTY diplômée d'un BPJEPS Animation Culturelle et d'un diplôme de direction. Passionnée d'art de rue et attentive aux enjeux écologiques.

Animateurs présents les mercredis à la journée et toutes les vacances scolaires

- Clara BRUNE, stagiaire BPJEPS Loisirs tous publics, sportive et comédienne dans l'âme, elle saura intéresser les enfants par son enthousiasme et sa joie de vivre.
- Elie JACQUES, stagiaire en DEUST animation, fan de sport en tout genre.

Animateur(trice) présent(e) les mercredis après-midi

- Lou-Li, animatrice en devenir qui fera rêver les enfants avec ses talents artistiques tant bien et danse qu'en dessin.



De gauche à droite : Lou-Li, Clara, Elie et Clémentine

2. Rôles et missions de l'équipe pédagogique

Rôle de la direction

- Assurer la gestion administrative de l'accueil
- Coordonner l'équipe d'animation
- Accompagner l'équipe d'animateur sur le terrain
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique
- Mise en place de réunion de préparation et d'information notamment à destination des parents.
- Développer les partenariats et la communication envers les acteurs du territoire
- Favoriser le travail d'équipe et les projets internes à la MJC
- Favoriser la relation entre les parents et l'équipe d'animation

Rôle de l'animateur

- Assurer la sécurité du groupe
- Veiller au bien vivre ensemble du groupe
- Établir et faire appliquer les règles de vie aux enfants
- Assurer une qualité d'écoute vis-à-vis des enfants et des parents
- Prendre en compte l'enfant dans sa singularité, respecter ses besoins et son rythme
- Être garant de la mise en place du projet pédagogique
- Adopter une attitude responsable afin d'être un référent pour les enfants
- Accompagner et aider les enfants à s'affirmer, à penser par eux-mêmes pour les amener à trouver leur place dans la société
- Être capable de valoriser l'enfant (faire confiance...)
- Proposer des activités ludiques et pédagogiques adaptées à tous
- Favoriser l'émancipation et l'autonomie de l'enfant

3. La journée type

8h15 – 9h30	9h30 – 12h	12h – 13h	13h – 14h	14h – 16h30	16h30 – 17h	17h – 18h
Accueil des enfants	Activité choisie par les enfants	REPAS	Temps calme	Activité choisie par les enfants sous forme de projet	Goûter et temps libre	Accueil des parents

L'équipe d'animation s'adapte au rythme de l'enfant et à ses besoins grâce à différents temps :

• Les temps d'accueil du matin et de l'après-midi

Un accueil échelonné est prévu dans un espace d'accueil et d'exposition à la MJC, appelé « l'Orangerie ». Cet accueil échelonné permet à chaque enfant d'arriver à son rythme, de retrouver ses ami(e)s et les animateurs ou de les rencontrer. Il a la possibilité de faire diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter ou encore ne rien faire ... L'animateur est également disponible auprès des parents pour donner des informations.

- **Les temps d'activités**

L'activité est un puissant vecteur de développement et de socialisation. Elles sont encadrées par les animateurs ou des prestataires selon les projets. Nous ne forcerons jamais un enfant à faire une activité qu'il ne souhaite pas faire, en revanche, l'animateur fera son nécessaire pour l'intéresser et lui trouver une place dans l'activité.

Lors des mercredis après-midi hors vacances scolaires, les enfants ont le choix entre trois projets (artistiques, culturels ou sportifs) qu'ils développent sur plusieurs séances. Des temps de valorisations seront organisés au cours de l'année pour mettre en valeur le rendu des projets.

- **Repas**

Les repas se prennent à la MJC ou en extérieur si le temps le permet. Les animateurs sont garants de la bonne tenue des enfants durant ce temps. Les enfants participent activement à la vie quotidienne (débarrasser, nettoyer, vaisselle, tri sélectif des déchets ...)

- **Les temps calme**

Le temps calme est une coupure dans la journée qui permet de se détendre pour mieux reprendre les activités. Il devra donc respecter la personnalité de chacun, calme ou active. Un temps calme après le déjeuner, c'est la possibilité pour l'enfant de se reposer, de prendre un temps pour lui.

- **Le goûter**

Le goûter est fourni par la MJC. Il est préparé par les enfants et les animateurs afin de les responsabiliser et de développer un esprit de groupe et de partage. C'est un moment de convivialité qui permet de faire le bilan de l'après-midi et de parler des activités des jours suivants. La MJC fait le choix de valoriser les produits locaux et/ou bio dans ses goûters en proposant des produits issus du marché, de l'agriculture biologique et sans substances controversées.

- **La fin de journée**

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de la liaison entre l'accueil de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver. Les enfants ont la possibilité de faire des activités en autonomie. Les animateurs restent disponibles auprès des enfants et font un bilan individualisé de la journée avec les parents.



4. La relation avec les familles

Les parents des enfants sont rencontrés au moment de l'inscription afin que le projet leur soit présenté. Des rencontres régulières avec les familles ont lieu sous différentes formes :

- Diffusion des programmes d'activités et du projet
- Réunions d'information
- Invitation à participer aux activités ou à des sorties
- Représentations (spectacles/festivals) de leurs enfants auxquelles ils sont conviés
- Échange par mails ou par voie postale
- Invitation à participer à la commission enfance/jeunesse durant les temps de réunions et de bilan.

L'équipe d'animation se tient à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de l'association, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Les parents peuvent consulter, sur demande, le projet pédagogique de l'accueil de loisirs 6-11 ans et 11-15 ans. Il est également disponible sur le site internet de la MJC.

5. La sécurité morale, affective et physique

En ces temps actuels, la sécurité des enfants et des animateurs est très importante pour nous. Des mesures sanitaires sont mises en œuvre sur le terrain et évoluent au quotidien afin de protéger au mieux notre public. Pour cela, les enfants devront se laver les mains régulièrement et garder un minimum de distance avec les autres enfants.

Le pass sanitaire sera demandé aux majeurs pour rentrer dans la MJC. Le port du masque reste obligatoire pour les plus de 6 ans et pour l'équipe d'animation en intérieur. Les activités en extérieurs se feront en fonction des mesures gouvernementales.

En cas de suspicion, la MJC n'accueillera pas l'enfant. Si celui-ci présente des symptômes au cours de la journée, l'enfant sera isolé du groupe et les parents prévenus afin qu'il puisse être récupéré par la famille. Il sera ensuite demandé de faire pratiquer un test de dépistage à l'enfant et de nous donner, dans les plus brefs délais, les résultats. L'enfant ne sera accepté à l'accueil de loisirs qu'en présence des résultats.

L'accueil de loisirs de la MJC fonctionne de manière à assurer au mieux la sécurité des enfants accueillis. Les animateurs restent disponibles à tout moment en cas de besoin. Les locaux sont adaptés, l'encadrement est assuré par des animateurs, en nombre toujours suffisant. A partir des valeurs et objectifs pédagogiques, il est important d'accompagner les enfants et de les valoriser afin qu'ils se sentent en confiance et écoutés.

V. La vie citoyenne au sein de l'accueil de loisirs

1. Le choix des enfants au cœur de l'accueil

Au sein de l'accueil de loisirs de la MJC, l'enfant prend une place importante que ce soit dans ses choix ou dans ses actes. L'équipe pédagogique fait en sorte que chacun puisse donner son avis et s'exprimer dans la bienveillance. Chaque premier jour de vacances ou chaque premier mercredi hors vacances scolaires, les enfants ont plusieurs missions :

- Choisir les goûters de la semaine ou du cycle
- Choisir les activités ou les projets
- Choisir les sorties (uniquement pour les mercredis)
- Elaborer les règles de vie.

Toutes ces missions leur permettent d'évoluer dans un cadre prédéfini et ainsi s'épanouir dans la MJC. Les animateurs les responsabilisent et les rendent acteurs de leurs loisirs.

2. Règle de vie

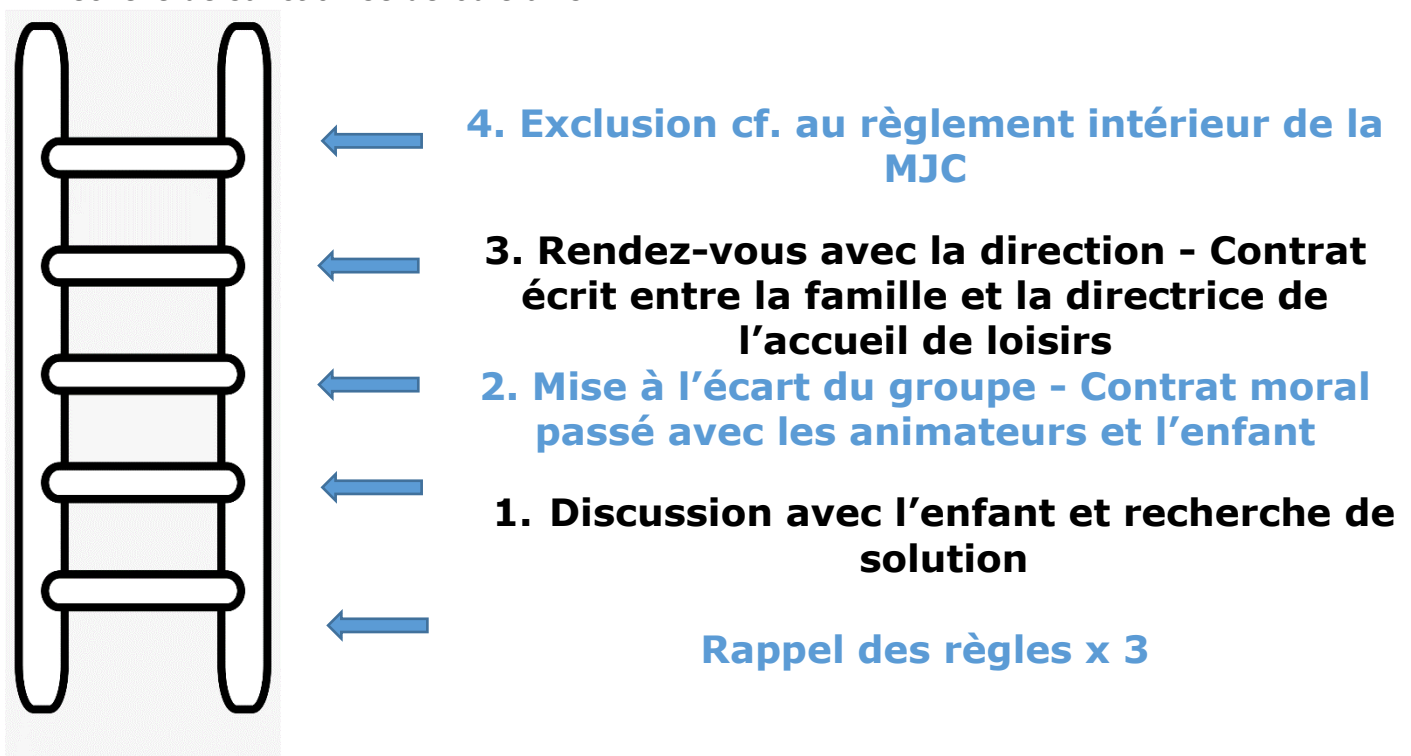
Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux enfants sur ce qu'ils peuvent et doivent faire à l'accueil de loisirs. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, selon le groupe et l'équipe d'animation.

A ce titre, il convient d'exprimer ses envies, ses attentes et de participer à certaines tâches organisationnelles. Pour les plus âgés, il convient de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur et non consommateur). Fondées sur les attentes et les projets des enfants, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques...).

Si l'enfant ne respecte pas les règles, des sanctions peuvent être mises en place allant jusqu'à l'exclusion de l'activité en fonction de la gravité de l'acte. Pour cela, une échelle des sanctions est mise en place en début d'année en accord avec l'équipe pédagogique et les enfants. Les parents seront avertis de chaque étape franchie avec leur enfant afin de trouver une solution adaptée à tous.

3. L'échelle des sanctions

L'échelle de sanction se déroule ainsi :



VI. Critères d'évaluations

Qui évalue ?

La directrice, les animateurs, les enfants, les parents.

Comment ?

L'évaluation a lieu tout au long de l'accueil de loisirs par différents moyens :

- Pendant l'activité : observation des animateurs pour savoir si les enfants sont satisfaits.
- Pendant les moments de vie collective (hygiène, repas) : l'animateur est à l'écoute et peut entendre des remarques liées aux activités vécues par les enfants.
- Pendant les bilans : les enfants sont invités à s'exprimer sur ce qu'ils ont aimé ou pas et pourquoi.
- En discutant avec les parents qui informent les animateurs des ressentis des enfants.

Pourquoi ?

Lors des réunions de régulation, les animateurs et la directrice partagent leur évaluation. L'évaluation ne se fait pas que de manière quantitative mais surtout de manière qualitative.

Ils réadaptent si besoin le fonctionnement ou les activités à venir afin de répondre au mieux aux objectifs fixés:

- Favoriser l'émancipation de l'enfant en lui permettant de devenir acteur et de s'épanouir dans la vie de l'accueil de loisirs
- Sensibiliser les enfants au monde qui les entourent
- Permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'accueil de loisirs